



Le Pr Jean-Luc PASQUIE et le Dr Maxime VILLIET élus Président et Vice-président, de la Commission Médicale d'Etablissement

La nouvelle Commission Médicale d'Établissement (CME) s'est réunie le mardi 24 juin 2025 pour élire son président et vice-président, pour un mandat de 4 ans.

La CME joue un rôle majeur dans la gouvernance des établissements de santé. Elle représente le corps médical auprès de la direction de l'hôpital, des autorités de tutelle ou encore dans le cadre du dialogue social. Elle est au cœur de la stratégie médicale, de la qualité des soins et contribue à l'élaboration comme à la mise en œuvre du projet médico-soignant. Garante de la qualité et de la sécurité des soins, la CME est impliquée dans les démarches d'organisation des services pour toujours mieux répondre aux besoins des patients, au sein du CHU comme dans le territoire.

La CME est composée de membres élus par leurs pairs et élit à son tour son président et vice-président, temps fort de la gouvernance hospitalière.

Le Professeur Jean-Luc Pasquié, nouveau Président, est diplômé de la faculté de médecine de Montpellier. Cardiologue. Il est responsable du Département de Cardiologie et spécialisé dans le traitement interventionnel des troubles du rythme cardiaque, en particulier dans les pathologies génétiques ainsi que chez les enfants et adultes atteints de cardiopathies congénitales. Il est rattaché à l'unité INSERM-CNRS PhyMedExp, où il développe une thématique de recherche sur la mort subite d'origine génétique chez les enfants, les adolescents et les jeunes adultes, ainsi que sur le développement de cellules pacemakers. Il est engagé de longue date dans la Commission Médicale d'Établissement (CME), dont il a notamment présidé la sous-commission de formation continue. Il a dirigé le pôle Cœur-Poumons à partir de 2019, puis le pôle Cœur-Poumons-Vaisseaux depuis 2023. Jusqu'à récemment, il était également membre du directoire, du conseil de surveillance et du groupe de travail sur le Schéma Directeur Immobilier de l'établissement.



Conférence de presse

Salle du Conseil de Surveillance Hôpital de la Colombière



Jeudi 26 juin 2025 à 15h45



Contact presse: presse@chu-montpellier.fr Louise POTREL Attachée de presse 06 71 60 72 62 06 65 84 98 01

www.chu-montpellier.fr

















Le Dr Maxime VILLIET, nouveau Vice-Président- est ancien interne de la faculté de pharmacie de Montpellier, puis pharmacien hospitalier au sein du service de Pharmacie Clinique et Dispensation, où il est référent pour les secteurs de rhumatologie, médecine physique et rééducation, chirurgie orthopédique, urgences/réanimation et infectiologie. Impliqué dans le bon usage des médicaments, il co-pilote depuis plusieurs années la commission des médicaments anti-infectieux. En 2019, il prend la tête du pôle Pharmacie, fonction qu'il occupe jusqu'en 2024, période marquée par la gestion de la crise COVID et la réorganisation du projet pharmaceutique du CHU. Très attaché à l'amélioration continue de la prise en charge des patients, il contribue activement au développement de la pharmacie clinique et de l'assistance pharmaceutique dans les unités de soins.

Parmi les nombreux enjeux de la CME, figure bien sûr la poursuite de la mise en œuvre de la modernisation de l'établissement, par le Schéma Directeur Immobilier. Le développement de la recherche et l'innovation, qu'elles soient technologiques, cliniques ou organisationnelles, occupe également une place majeure au sein du Chu de Montpellier. Conforter l'attractivité de l'activité hospitalo-universitaire est un défi important, en garantissant aux patients, une qualité optimale de soins, en consolidant les collaborations territoriales et en améliorant les conditions de travail dans un environnement serein, propice à l'émergence des talents de demain.



de gauche à droite Dr Maxime VILLIET & Pr Jean-Luc PASQUIE













